

# Maître d'apprentissage - Tuteur



## Objectifs

**Définir et situer** sa mission de tuteur dans une histoire et un cadre juridique spécifique

**Accueillir et faciliter** l'intégration de l'apprenti ou de l'alternant **Accompagner** le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

**Participer** à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

---

## Pourquoi cette formation ?

La désignation d'un tuteur dans le cadre du contrat de professionnalisation et d'un maître d'apprentissage pour le contrat d'apprentissage est une exigence légale\*. Elle représente une opportunité d'assurer la qualité de la formation de l'apprenti tout en facilitant le transfert de compétences et de savoir-faire.

Le tuteur ou maître d'apprentissage est une personne clé dans le parcours d'alternance des apprentis. Il participe à la montée en compétences et à la réussite des futurs professionnels.

\*Articles D6325-6 et suivants du code du travail, modifié par Décret n°2014-969 du 22 août 2014

## Public/Prérequis

**Tout professionnel qui occupe ou souhaite occuper une fonction de Tuteur ou Maître d'apprentissage.**

**Aucun prérequis à l'entrée en formation.**

## Nos points forts

- Une formatrice de terrain
- Une formation construite sur le modèle de l'alternance intégrative
- Une pédagogie active
- Des temps d'analyse de pratique et de situations de travail
- Un accompagnement personnalisé et individuel tout au long du parcours

# Contenu de la formation

## Module 1

### Accueillir et intégrer l'apprenti/ l'alternant

- Se situer dans l'histoire du tutorat  
Intégrer les notions de droit de la formation et de droit du travail
- Définir les missions et l'activité du tuteur
- Formaliser l'accueil et les modalités d'accompagnement
- Accueillir l'apprenti/l'alternant à son arrivée dans la structure
- Codéfinir le projet d'alternance avec l'apprenti/l'alternant dans une démarche d'alternance intégrative
- Identifier les différents modes d'apprentissage et d'approches pédagogiques

### Transmettre et évaluer les apprentissages

- Identifier et analyser les différentes situations de travail
- Repérer les situations professionnelles apprenantes
- Organiser une séance d'apprentissage à partir des situations de travail repérées
- Collaborer avec le centre de formation et les différentes parties prenantes  
Intégrer les règles de communication et les techniques d'entretien
- Définir les principes, modalités et critères d'évaluation formative
- Evaluer l'apprenti/l'alternant, sa progression et son intégration

## Module 2

### Accompagner le développement des apprentissages

- Organiser le parcours au sein de la structure
- Co-construire la progression pédagogique
- Accompagner le développement de l'autonomie
- Communiquer et échanger de manière adaptée au profil de l'apprenti/l'apprenant
- Identifier et développer un réseau d'acteurs pour accompagner sur la santé, la sécurité, les handicaps et des risques psychosociaux

**Coût**

**1200 €**

par stagiaire  
Certification incluse

**Durée**

**80 heures**

Certification incluse

**Lieux**

**ADAMSSE  
CFA**

42 rue des Hauts  
Pavés  
44000 NANTES

**TAUX DE REUSSITE : 100%**

**TAUX DE SATISFACTION : 4.9/5**

## Contact / Inscription



[maurin.dauve@adamssecfa.org](mailto:maurin.dauve@adamssecfa.org)

*02 51 82 72 08*

42 rue des Hauts Pavés – 44000  
Nantes